



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE  
N° CA-2018-127**

**SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2018**

**POINT 3.1**

**APPROBATION DE DONS D'UN MONTANT DE 10 020 EUROS  
AU PROFIT DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE**

Le Conseil d'administration, en sa séance du 18 décembre 2018, sous la présidence de Philippe ELLERKAMP, Président,

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles R719-51 et suivants,

Vu les statuts de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse modifiés et approuvés le 27 juin 2017,

Vu les statuts de la Fondation universitaire de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse modifiés et approuvés le 27 juin 2017,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration approuve les deux dons versés par le Président du Fonds de dotation EDIS et par un personnel de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse d'un montant total de 10 020 euros au profit de la Fondation universitaire de l'établissement.

Vote du Conseil d'administration : favorable à l'unanimité.

Membres composant le conseil : 28

Membres présents (17) ou supplés (7) : 24

Membres absents et non supplés : 4

UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE  
PRESIDENCE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES SERVICES  
Campus Hannah Arendt  
Site Centre-ville  
74 rue Louis Pasteur – Case 1  
84029 AVIGNON CEDEX 1  
<http://www.univ-avignon.fr>

Avignon, le 20 décembre 2018

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse



Transmise au Recteur, Chancelier des universités, le

**21 DEC. 2018**